

Sujets de prière

- **Les jeunes gens dans la vie d'église** : Prions pour les jeunes gens dans la vie d'église, afin qu'ils soient préservés et encouragés par suite du déploiement de l'église dans deux salles de réunion. Prions pour qu'ils soient pris en charge par les saints, y compris dans les maisons, afin qu'ils trouvent des compagnons avec qui rechercher le Seigneur dans leur vie quotidienne et dans la vie d'église.
- **La Conférence du printemps des jeunes de l'Est du Canada à Toronto (3-5 avril)** : Prions pour cette Conférence du printemps des jeunes de l'Est du Canada. Prions pour que le Seigneur adresse aux jeunes gens une parole nouvelle concernant la connaissance de l'âge selon l'économie de Dieu, la connaissance du Seigneur dans leur esprit et le fait d'être utilisés par Lui pour prêcher l'évangile en cet âge. Prions également pour l'édification de compagnons spirituels avec lesquels poursuivre le Seigneur. Enfin, prions pour le renforcement des serviteurs afin qu'ils puissent prendre soin de ces chers jeunes gens.
- **Prions pour nos dirigeants et pour ceux qui sont en position d'autorité (1 Tm 2.1-2)** : Prions pour que Dieu guide nos dirigeants concernant le projet de loi C-9. Certaines dispositions pourraient mettre fin à la protection historique accordée aux textes religieux au Canada. Que la liberté de lire, d'enseigner et de partager les Écritures continue d'être protégée. Demandons au Seigneur d'accorder sagesse et discernement à ceux qui prennent les décisions pour notre pays.
- **La direction de l'Église à Montréal** : Les frères estiment que la manière d'avancer à Montréal cette année consiste à renforcer et à développer les réunions de maison (réunions de groupe). La force et la vitalité des réunions de maison dépendront des groupes vitaux et de l'attention mutuelle qui règne dans les réunions de maison. Les réunions de maison doivent compter de nombreux groupes vitaux afin d'être vivantes, dynamiques et actives. Que le Seigneur nous incite à former des groupes vitaux avec nos compagnons (à deux ou à trois). Que tous les groupes vitaux soient vivants et actifs afin que nous puissions apporter de la vitalité à nos réunions de maison. Que les réunions de maison soient remplies de l'amour divin et de l'attention mutuelle.
- **Prions pour les différents besoins locaux à Montréal** : Les saints, leurs relations, ainsi que les personnes ayant besoin de soutien et de soins pastoraux.

Lecture quotidienne

- La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : Psaumes 59.1 – 74.23.
- PSVCM : La Préparation de la mariée, Semaine 3.
- Étude de Vie d'Éphésiens, Message 97, Étude de Vie de Philippiens, Message 1.

Annonces

- L'assemblée générale annuelle (l'« AGA ») de l'Église à Montréal aura lieu le Jour du Seigneur 5 avril 2026 à 12 h dans la Salle de réunion.
- La Conférence du printemps des jeunes gens de l'Est du Canada aura lieu du 3 au 5 avril à Toronto, ON. Les frais sont de 135 \$CA/personne, incluant l'essence. Le formulaire d'inscription a été transmis. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec l'un des serviteurs responsables des jeunes gens.
- La Conférence internationale de mélange du printemps aura lieu les 4-5 avril 2026 à Londres, Royaume-Uni.
- Il y aura une Conférence pour les jeunes saints qui travaillent et les jeunes familles du Nord-Est au Kingston Penuel Christian Center (KPCC) à Kingston, NY du 17 au 19 avril. La date limite d'inscription est le 5 avril. Les frais sont de 125 \$US pour une nuitée et de 165 \$US pour deux nuitées. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le frère Aaron Chao.

Annonces (suite)

- La Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir 2026 aura lieu à Dallas, TX, du 22 au 25 mai 2026. Veuillez communiquer avec les frères responsables pour obtenir des informations sur la participation à cette conférence. Les informations pour la participation en ligne seront communiquées juste avant le début de la conférence.
- La Formation semestrielle de juin/juillet aura lieu du lundi 29 juin (16 h) au samedi 4 juillet (21 h 30) au Ministry Conference Center, Living Stream Ministry Campus, 2431 W. La Palma Avenue, Anaheim, CA 92801. L'inscription est obligatoire et la date limite est le jeudi 1^{er} mai 2026. Les frais d'inscription sont de 290 \$CA pour la formation en direct (en personne) et de 185 \$CA pour la formation en ligne/par vidéo. Veuillez communiquer avec le serviteur responsable de votre district pour vous inscrire et obtenir plus d'informations.
- Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et transmettre vos requêtes de prière par courriel à Allan Yeow, allan.yeow81@gmail.com, au plus tard le mercredi soir de chaque semaine. Veuillez également noter qu'en raison de l'espace limité dans cet hebdo, il se peut que nous ne puissions pas publier toutes les requêtes de prière qui nous sont transmises. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de Son économie.

Événements à venir

- 3-5 avril, Toronto, ON : **Conférence du printemps des jeunes gens de l'Est du Canada.**
- 4-5 avril, Londres, Royaume-Uni : **Conférence internationale de mélange du printemps.**
- 17-19 avril, Kingston Penuel Christian Center (KPCC), Kingston, NY : **Conférence des jeunes saints qui travaillent et des jeunes familles du Nord-Est.**
- 8-9 mai, Kitchener, ON : **Conférence des élèves de 6^e année.**
- 16-17 mai, Montréal : **Conférence de la Fête de la Reine.**
- 22-25 mai, Dallas, TX : **Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir.**
- 29 juin au 4 juillet 2026, Anaheim, CA : **Formation semestrielle de juin.**
- 24-26 septembre, Amsterdam, Pays-Bas : **Formation internationale de septembre pour les anciens et les frères responsables.**

Activités de la semaine

Dim-29-mars JOUR DU SEIGNEUR	• 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie.
Lun-30-mars	•
Mar-31-mars	• 19 h 30-21 h 00 : Réunions de prière des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom.
Mer-01-avril	•
Jeu-02-avril	•
Ven-03-avril	• 18 h 30-21 h 00 : Réunions de maison des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom. • Conférence du printemps des jeunes gens de l'Est du Canada, Toronto, ON.
Sam-04-avril	• Conférence du printemps des jeunes gens de l'Est du Canada, Toronto, ON. • Conférence internationale de mélange du printemps, Londres, R.-U.
Dim-05-avril JOUR DU SEIGNEUR	• 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie. • 12 h : Assemblée générale annuelle de l'Église à Montréal. • Conférence du printemps des jeunes gens de l'Est du Canada, Toronto, ON. • Conférence internationale de mélange du printemps, Londres, R.-U.

23. Pardon et réconciliation

Références bibliques : 15-20, Matt. 18:21-35; Luke 17:3-5

Pardon et réconciliation

Que devons-nous faire si un frère nous offense? Nous sommes tous confrontés à cette question. Que devons-nous faire lorsque ce n'est pas nous qui avons offensé les autres, mais les autres qui nous ont offensés? En examinant les trois passages de la Parole du Seigneur mentionnés ci-dessus, nous constatons que nous ne devons pas seulement pardonner à un frère qui nous a offensés, mais aussi nous réconcilier avec lui. Examinons d'abord la question du pardon.

I. Pardonner à son frère

A. Être obligé de pardonner

Matthieu 18.21-22 indique : « Alors Pierre s'approcha de lui, et dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi? Sera-ce jusqu'à sept fois? Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois ».

Luc 17.3-4 indique : « Prenez garde à vous-mêmes. Si ton frère a péché, reprends-le; et, s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il a péché contre toi sept fois dans un jour et que sept fois il revienne à toi, disant : Je me repens, -tu lui pardonneras ».

Les versets de Matthieu indiquent que nous devons pardonner à notre frère soixante-dix fois sept fois, et non pas seulement sept fois. Les versets de Luc précisent que nous devons pardonner à notre frère qui pèche contre nous sept fois par jour, se repent et revient vers nous sept fois. Que son repentir soit sincère ou non, nous devons lui pardonner tant qu'il se repent. Il ne nous appartient pas de juger de la sincérité de son repentir. Nous devons lui pardonner.

Sept fois, ce n'est pas excessif, mais sept fois en une seule journée, ce n'est pas si rare. Supposons que la même personne vous fasse la même chose sept fois par jour, et supposons qu'elle dise qu'elle a péché contre vous sept fois par jour. Croiriez-vous encore que sa confession est sincère? Je crains que vous ne pensiez qu'elle ne se confessait qu'avec ses lèvres. C'est pourquoi Luc 17.5 indique : « Les apôtres dirent au Seigneur : Augmente-nous la foi ». Ils estimaient que c'était un problème pour eux. Il leur était inconcevable qu'un frère puisse offenser quelqu'un sept fois par jour, puis se repentir sept fois. Ils ne pouvaient pas y croire, et ils ont dit : « Seigneur, augmente-nous la foi ». Mais les enfants de Dieu doivent pardonner, même s'ils sont appelés à le faire sept fois par jour. Quand un frère pèche contre vous, vous ne devez pas lui en tenir rigueur.

B. La mesure de Dieu

Le Seigneur poursuit avec une parabole dans Matthieu 18.23-27 : « C'est pourquoi, le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs. Quand il se mit à compter, on lui en amena un qui devait dix mille talents. Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu, lui, sa femme, ses enfants, et tout ce qu'il avait, et que la dette fût acquittée. Le serviteur, se jetant à terre, se prosterna devant lui, et dit :

Seigneur, aie patience envers moi, et je te paierai tout. Ému de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller, et lui remit la dette ».

L'esclave devait dix mille talents, ce qui représentait une somme colossale. Il n'avait aucun moyen de rembourser, car « il n'avait pas de quoi payer ». Nous ne pourrions jamais rembourser tout ce que nous devons à Dieu. C'est bien plus que ce que les hommes nous doivent. Une fois qu'un enfant de Dieu parvient à une juste évaluation de sa dette envers Dieu, il pardonnera généreusement ce que son frère lui doit. Lorsque nous oublions l'immensité de la grâce que nous avons reçue de Dieu, nous devenons impitoyables envers les autres. Nous devons prendre conscience de tout ce que nous devons à Dieu avant de pouvoir comprendre le peu que les autres nous doivent.

L'esclave n'avait pas de quoi payer, et le maître ordonna « qu'il fût vendu, lui, sa femme, ses enfants, et tout ce qu'il avait, et que la dette fût acquittée ». En réalité, même s'il avait vendu tout ce qu'il possédait, il n'aurait pas pu tout rembourser. « Le serviteur, se jetant à terre, se prosterna devant lui, et dit : Seigneur, aie patience envers moi, et je te paierai tout ».

Il est difficile pour l'homme de comprendre clairement ce qu'est la grâce et ce qu'est l'évangile. L'homme pense souvent qu'il ne peut peut-être pas rembourser aujourd'hui, mais qu'il pourra le faire un jour. Il n'y parvient peut-être pas aujourd'hui, mais il y parviendra un jour. Dans ces versets, cependant, nous voyons un serviteur qui, même s'il vendait tout ce qu'il possédait, n'aurait pas eu de quoi rembourser. Il a dit : « Aie patience envers moi, et je te paierai tout ». Son intention était bonne. Il n'essayait pas d'échapper à sa dette. Il demandait seulement au Seigneur un peu plus de temps. Il avait l'intention de tout rembourser. Une telle pensée ne peut venir que de ceux qui n'ont aucune connaissance de la grâce.

« Ému de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller, et lui remit la dette ». Voilà ce qu'est l'évangile. L'évangile, ce n'est pas Dieu qui agit pour vous selon votre conception. Vous pourriez dire : « Seigneur, sois patient avec moi, et je Te rembourserai tout », mais le Seigneur ne répond pas en disant : « Paie avec ce que tu as et rembourse le reste plus tard ». Le Seigneur a pardonné toute votre dette. Les prières et les demandes de l'homme ne s'approchent même pas de la grâce du Seigneur. Notre Seigneur agit pour nous et répond à notre prière selon ce qu'Il possède. Le maître de l'esclave l'a relâché et lui a pardonné sa dette. C'est la grâce de Dieu; c'est Sa mesure. Quiconque demande la grâce recevra la grâce de Dieu, même si sa connaissance de la grâce est très limitée. Nous devons bien comprendre ce principe : le Seigneur aime accorder Sa grâce aux hommes. Tant que nous avons le moindre désir de grâce, le Seigneur la déversera sur nous. Il craint que nous ne demandions pas. Dès qu'un homme espère un peu et ouvre la bouche pour dire : « Seigneur, sois miséricordieux envers moi », le Seigneur déverse Sa grâce sur lui. De plus, cette grâce du Seigneur est donnée pour Sa propre satisfaction. Nous pouvons penser qu'un dollar suffit, mais Il donnera dix millions de dollars, pas seulement un dollar. Il agit pour Sa propre satisfaction. Ses actes sont compatibles avec Lui-même. Nous nous contenterions d'un dollar, mais Dieu ne peut donner à personne une somme aussi modeste. Soit Il ne donne rien du tout, soit Il donne selon Sa propre mesure.

Note : Ce texte est extrait de la Collection des œuvres de Watchman Nee, vol. 49, Messages pour la croissance des nouveaux croyants (2), chap. 23, PARDON ET RÉCONCILIATION, publié par Living Stream Ministry et disponible au <http://www.ministrybooks.org>.